



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 8 JANVIER 2026

Procès-Verbal N° 23

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger (Excusé).

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 13h30.

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.
Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.
Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Décision de la CDGCS

Suite aux intempéries de cette dernière semaine tous les matchs de la journée 11 du week-end du 10 et 11 janvier 2026 sont reportés au week-end du 31 janvier et 1^{er} février 2026.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match LUC PRIMAUBE FC 2 – JS LEVEZOU FOOT 1 prévu initialement le samedi 24 janvier 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 25 janvier 2026 à 15h00 sur le stade synthétique de Luc (Entente entre les deux clubs).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **ESPOIR FOOT 88 2 – ST LAURENT/LA CANOURGUE 1** prévu initialement le samedi 24 janvier 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 25 janvier 2026 à 15h00 sur le stade municipal (Entente entre les deux clubs).
- Le match **FC SOURCES DE L'AVEYRON 2 – US MONTBAZENS/RIGNAC 2** prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 21h00 se jouera le même jour à 20h00 (accepté par Montbazens/Rignac).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **FC AGEN/GAGES 1 – ENT. SALLES CURAN 1** prévu initialement le samedi 24 janvier 2026 à 19h00 se jouera le vendredi 23 janvier 2026 à 20h30 (accepté par Salles Curan).
- Le match **VILLEFRANCHE ST 1 – ENT. SALLES CURAN 1** prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 19h00 se jouera le samedi 17 janvier 2026 à 19h00 (entente entre les deux clubs).
- Le match **JS LEVERZOU FOOT 2 – OUEST AVEYRON FOOT 3** prévu initialement le dimanche 25 janvier 2026 à 15h00 se jouera le samedi 24 janvier 2026 à 20h00 (accepté par OAF).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **VILLEFRANCHE ST 2 – AS FOISSAC 2** initialement prévu le samedi 24 janvier 2026 à 20h00 se jouera le vendredi 23 janvier 2026 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).

Homologation de la Décision de la Commission des Litiges et Discipline

Dossier disciplinaire n°111 du 4 décembre 2025

Match N° 53555397 : AS Lusitanienne 1 contre JS Bassin Aveyron 2 du 30 novembre 2025, championnat D4 U Express Rignac, poule A.

La CDGCS homologue la décision de la commission disciplinaire : match perdu par pénalité (-1pt) à JS Bassin Aveyron 2 pour en reporter le bénéfice au club de AS Lusitanienne 1 sur le score de huit à zéro (8-0).

Homologation de la Décision de la Commission d'Appel

Dossier d'Appel n°3 du 17 décembre 2025

Match N° 53621267 : Naucelle FC 2 contre Camboulazet 1 du 4 octobre 2025, championnat D4 U Express Rignac, poule C.

La CDGCS homologue la décision de la commission d'Appel qui confirme la décision de la commission départementale des litiges: match perdu par pénalité (-1pt) à Camboulazet 1 pour en reporter le bénéfice au club de Naucelle FC 2 sur le score de trois à zéro (3-0).

La réunion est clôturée à 15 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président.

A. DALMON

